

Image not found or type unknown



denoncer un contrat de gestion locative saisonnier suite achat a

Par **BRICE21**, le **30/05/2012 à 15:40**

Bonjour,

Je souhaite acheter un appartement actuellement sous contrat de gestion locative et ce pour 2 ans. Cependant je souhaiterais denoncer ce contrat ou le faire faire par le proprio actuel. Est ce possible? le changement de proprietaire est il une raison suffisante ou dois je attendre le terme de ce contrat.

Merci d'avance

Cordialement